

— 5° Étant le moyen sûr et la voie droite et immaculée pour aller à JÉSUS-CHRIST et le trouver parfaitement, c'est par elle que les âmes qui doivent éclater en sainteté doivent le trouver. Celui qui trouvera Marie, trouvera la vie, c'est-à-dire JÉSUS-CHRIST, qui est la voie, la vérité et la vie; mais on ne peut trouver Marie qu'on ne la cherche; on ne peut la chercher qu'on ne la connaisse: car on ne cherche ni on ne désire un objet inconnu; il faut donc que Marie soit plus connue que jamais, à la plus grande connaissance et gloire de la très sainte Trinité. — 6° Marie doit éclater, plus que jamais, en miséricorde, en force et en grâce, dans ces derniers temps: en miséricorde, pour ramener et recevoir amoureusement les pauvres pécheurs et dévoyés, qui se convertiront et reviendront à l'Église catholique; en force contre les ennemis de Dieu, les idolâtres, schismatiques, mahométans, juifs et impies endurcis, qui se révolteront terriblement pour séduire et faire tomber, par promesses et menaces, tous ceux qui leur seront contraires; et, enfin, elle doit éclater en grâce, pour animer et soutenir les vaillants soldats et fidèles serviteurs de JÉSUS-CHRIST, qui combattront pour ses intérêts.»

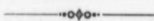
Tâchons donc de compter nous-mêmes, au premier rang, parmi ces vaillants soldats et ces fidèles serviteurs.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que s'établisse partout le règne de Marie dans les âmes.

*Résolution apostolique*: Se consacrer à Marie.



**La cause de canonisation de la Bienheureuse  
Marguerite-Marie**



La *Semaine religieuse* de Nevers publie un décret de procédure favorable à la cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie, qu'elle commente en ces termes:

« Mgr notre évêque a envoyé de Rome à la *Semaine reli-*